

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

## NOTE DE SYNTHÈSE

### A – Grands objectifs, principaux programmes.

Le service régional de l'Inventaire poursuit depuis plusieurs années 3 grands objectifs :

- l'avancée de la couverture territoriale en inventaire topographique,
- la progression de deux grandes thématiques d'étude propres au patrimoine régional : l'architecture de villégiature (par ailleurs thématique nationale) et l'architecture militaire moderne et contemporaine,
- la valorisation des acquis documentaires au travers du plan de numérisation des phototypes et de l'informatisation d'opérations anciennes.

**A.1.** L'avancée de la COUVERTURE TERRITORIALE EN INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE, mission première du service, fait l'objet d'un effort particulier depuis 2004 dans le département des **Alpes-de-Haute-Provence**.

En effet, ce territoire a été très peu étudié depuis la création du service, pour diverses raisons techniques et administratives. Le lancement d'études topographiques cohérentes dans ce secteur avait été inscrit comme une priorité.

Dans ce but, une convention d'objectif a été conclue en 2004 avec le Pays d'Asses-Verdon-Vaire-Var (Pays A3V), convention chapeautée par une convention cadre mise en place avec le Conseil général. L'inventaire du Pays A3V permettra de couvrir un territoire considérable au sud-est du département avant d'étendre, en relation avec le Conseil général, la couverture topographique à d'autres territoires.

Cette étude est la plus importante opération du service, tant pour les acquis escomptés en termes de connaissance scientifique que pour sa dimension partenariale.

C'est donc sur cette opération que se concentre la plus grande partie des moyens humains de l'équipe.

Dans les **Alpes-Maritimes**, l'inventaire topographique est programmé en convention avec le Conseil général et répond aux demandes de couverture territoriale du Département.

Ces inventaires topographiques sont réalisés selon un cahier des charges classique d'inventaire normalisé. L'étude du canton de Villefranche-sur-Mer est terminée pour la partie qui revient au service régional. Le Département connaît quelques difficultés à formaliser les résultats de ses enquêtes et n'a toujours pas remis de notice Mérimée.

L'étude urbaine de **l'Estaque** (commune de Marseille), classifiée en inventaire topographique, répond à un cahier des charges différent : moins qu'une couverture territoriale, il s'agit d'une étude expérimentale sur la problématique de la construction et de la mutation urbaine dans un secteur plus ou moins promis à réurbanisation.

Elle associe la démarche usuelle de l'inventaire topographique avec une approche prenant en compte les problématiques de la politique de la ville, notamment un questionnement sur les modes d'habiter et sur l'appréhension de l'espace.

Ainsi plusieurs thèmes ont été étudiés avec la double lecture patrimoine matériel/patrimoine immatériel ; les études sur l'immatériel étant confiées à des équipes d'ethnologues ou d'anthropologues.

Aucune étude d'inventaire topographique n'est en cours ou envisagée dans les **Hautes-Alpes**, ni dans le **Vaucluse**, départements ayant bénéficié des années 1970 à la fin des années 1990 d'une programmation permanente.

Le département du **Var**, quant à lui, fait actuellement l'objet d'études thématiques : architecture militaire et architecture de villégiature.

**A.2.** Le programme THÉMATIQUE SUR L'ARCHITECTURE DE VILLÉGIATURE concerne actuellement deux territoires : le secteur urbain de Cap-d'Antibes (commune d'Antibes, Alpes-Maritimes) et la commune de Saint-Raphaël (Var).

- L'enquête dans les Alpes-Maritimes résulte depuis 1995 d'une convention Etat-Département, convention reformulée en 2005 entre la Région et le Département.

Après l'achèvement en 2006 du canton de Villefranche-sur-Mer, le partenariat s'applique à la reprise de l'étude du Cap d'Antibes, laissée inachevée par le décès de François Fray en 2004.

- L'enquête sur Saint-Raphaël, achevée en 2008, est une initiative du service, après un diagnostic général sur les stations de villégiature du Var et des Bouches-du-Rhône et une concertation avec le SDAP du Var. Les résultats de l'enquête sont pris en compte dans la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le programme THÉMATIQUE SUR L'ARCHITECTURE MILITAIRE s'est d'abord axé sur la fortification de la frontière italienne, du nord des Hautes-Alpes au sud des Alpes-Maritimes. Cette première phase a été terminée en 2005. La deuxième tranche, portant sur la fortification du littoral, d'est en ouest, a été ouverte en 2006.

Cette étude est externalisée par le biais de marchés de prestations intellectuelles et progresse donc au rythme des possibilités budgétaires, à raison d'une campagne par an correspondant dans la mesure du possible à une entité patrimoniale et historique homogène (Briançonnais, Ubaye, place forte de Nice, ouvrages italiens des Alpes-Maritimes, etc...)

**A. 3.** Le service consacre également un effort conséquent à la MISE EN VALEUR DE SES RESSOURCES DOCUMENTAIRES en travaillant à les rendre plus accessibles au public. En effet, en 40 ans d'enquêtes et d'études, le service a produit une somme considérable de richesses documentaires, matérialisée par plus de 24 000 dossiers et plus de 150 000 photographies, cartes et relevés.

A l'heure actuelle, seule une partie de cette documentation est accessible par les moyens modernes de communication et de diffusion. Aussi un programme d'informatisation systématique des données anciennes a-t-il été mis en place. Il comprend trois volets :

**A.3.1** L'INFORMATISATION RÉTROACTIVE des dossiers anciens pour versement dans les bases Mérimée et Palissy. Ce volet, actuellement en sommeil, est mis en œuvre par des marchés de prestation confiés à des chercheurs extérieurs au service mais praticiens confirmés des normes scientifiques et techniques de l'Inventaire général. Il a pour objectif d'extraire des dossiers les informations suffisantes à l'établissement de notices Mérimée et Palissy qui sont ensuite validées par le service et versées sur les bases nationales. Les études achevées avant l'informatisation systématique des dossiers deviennent ainsi progressivement accessibles aux différents publics.

**A.3.2.** L'INDEXATION RÉTROACTIVE DE LA PHOTOTHÈQUE permet de programmer et de réaliser rationnellement l'avancement du plan de numérisation, une des priorités du service. Elle porte sur les années 1968 – 1998, entre la création du service et la mise en place de l'indexation systématique des phototypes et graphiques (N.B. : la base Illustration a été créée en 1995).

Programmée par département selon une progression chronologique, elle s'est achevée en 2008 avec la fin de l'indexation des phototypes du Vaucluse.

**A.3.3.** LE PLAN DE NUMÉRISATION.

Il a été conçu à l'origine (1996) sous forme thématique et comprenait alors 6 grands thèmes :

- peintures murales et mobilier domestique des Hautes-Alpes (numérisation achevée),
- patrimoine des observatoires d'astronomie (numérisation achevée),
- architecture de villégiature, architecture militaire et architecture de l'Estaque (numérisation en fonction des enquêtes en cours)

Depuis 2006, un nouveau programme est mis en œuvre : la numérisation des phototypes extraits des inventaires topographiques indexés dans les bases Mérimée et Palissy.

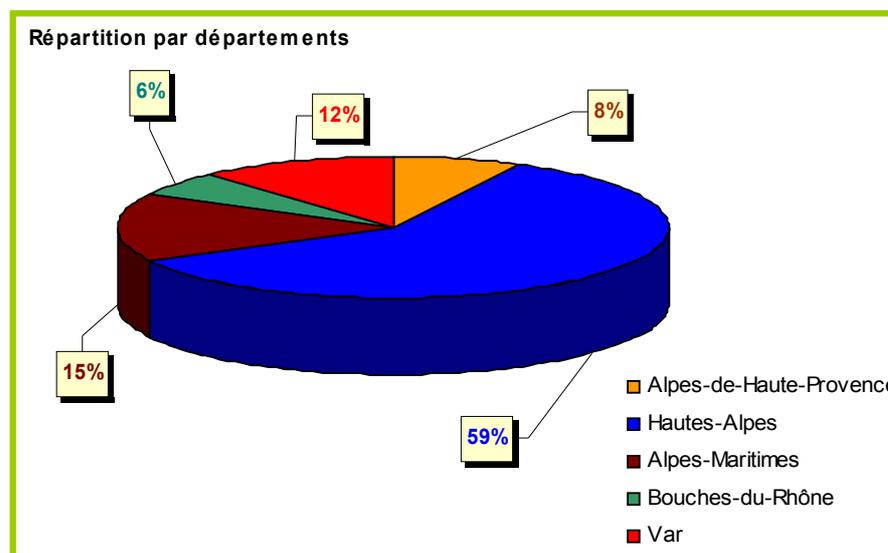
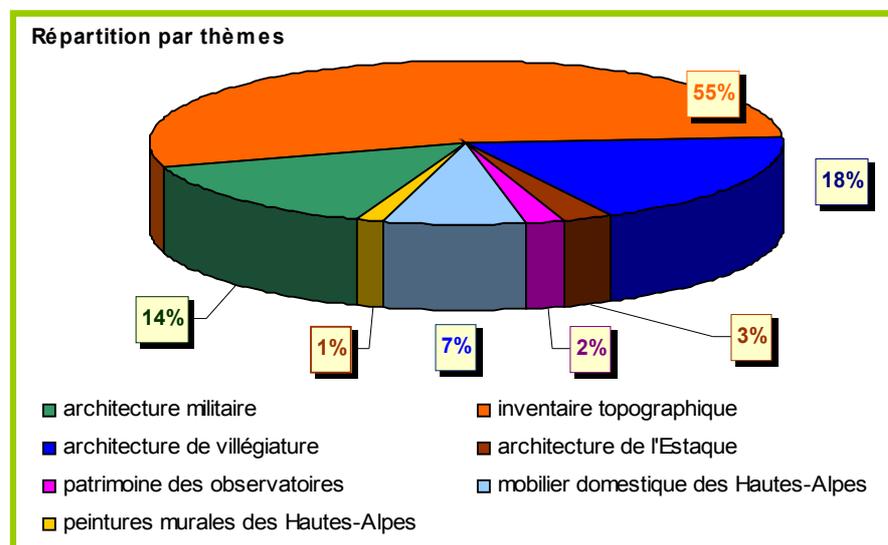
Entre 2006 et 2008, ce programme a concerné le département des Hautes-Alpes, sur lequel portent le plus grand nombre d'enquêtes topographiques indexées. L'objectif répond aux sollicitations du Ministère de la Culture de fournir en ligne des notices systématiquement illustrées.

Début 2009, plus de 33% des notices en ligne sont illustrées, alors qu'elle n'étaient que 18,5 % en 2007.

Le service possède au 31/12/2008 une photothèque numérisée d'environ 50 600 images, consultable par la banque d'images « [PatrImages](#) » accessible sur le site internet de la Région<sup>1</sup>.

Depuis le début de la mise en oeuvre du plan de numérisation, le service veille également à l'alimentation régulière de la base Mémoire du ministère de la Culture.

### Plan de numérisation : répartition des phototypes numérisés par thématiques et départements

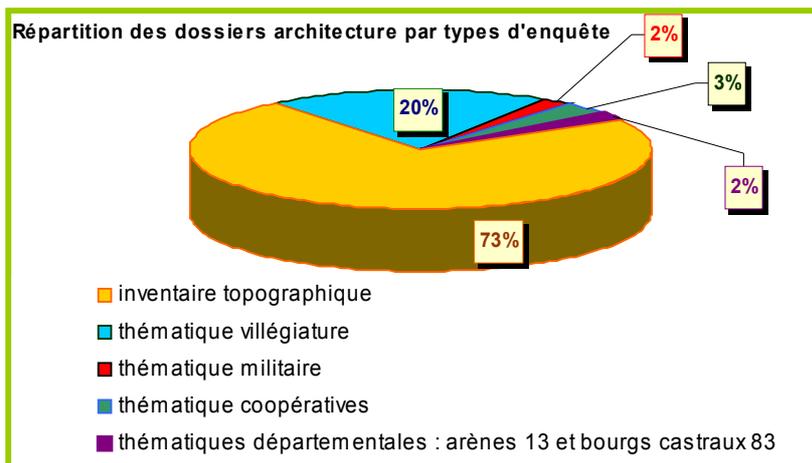


En 2006, la démarche de numérisation des phototypes issus des inventaires topographiques a logiquement débuté par le département des Hautes-Alpes, objet d'importantes opérations topographiques des années 1970 à 1990 et par ailleurs largement concerné par les phases antérieures du plan (thématiques architecture militaire, peintures murales et mobilier domestique).

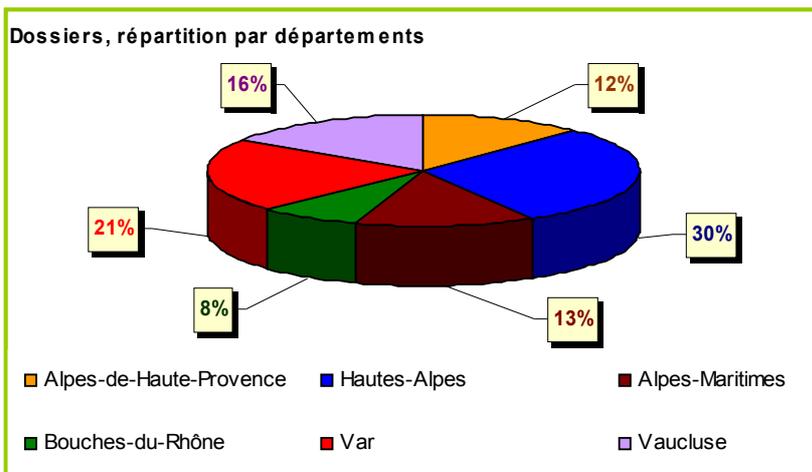
Les deux approches du plan régional de numérisation se combinent afin de tendre vers la complétude des bases de données sur ce secteur géographique. La même logique sera appliquée à partir de 2009 sur le département du Var.

<sup>1</sup> à l'exception des images non communicables au public.

#### A. 4. Etat de la documentation

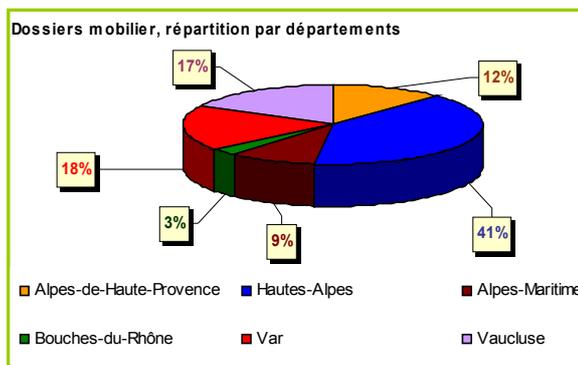
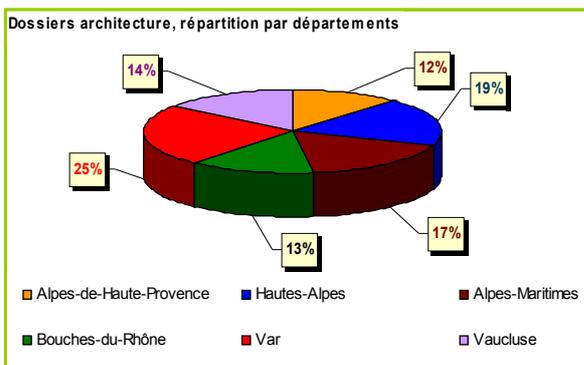


La répartition des dossiers architecture par types d'enquête montre une dominante réelle de l'approche topographique, à confronter aux pourcentages de la numérisation qui donnent davantage d'importance aux différentes thématiques.



La répartition des dossiers tant architecture que mobilier, en approche topographique ou thématique, est relativement équilibrée entre les 6 départements, avec cependant une moindre représentativité des Bouches-du-Rhône et des Alpes-de-Haute-Provence. L'inventaire topographique en cours dans ce dernier département tend à combler le retard, faisant passer le pourcentage de dossiers de 10% fin 2007 à 12% fin 2008. Le département des Hautes-Alpes reste celui où le service a le plus porté son effort de travail.

#### Parts respectives des dossiers "architecture" et "mobilier"



L'analyse séparée de la répartition respective des dossiers architecture et mobilier introduit en revanche une disparité géographique marquée.

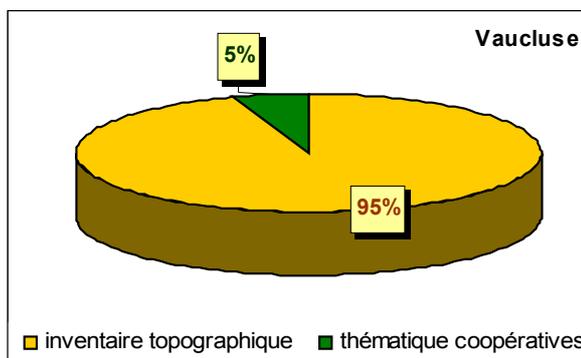
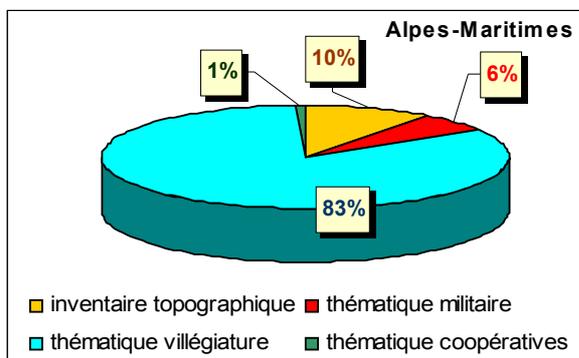
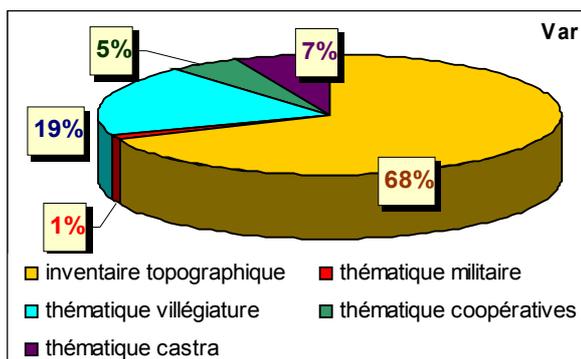
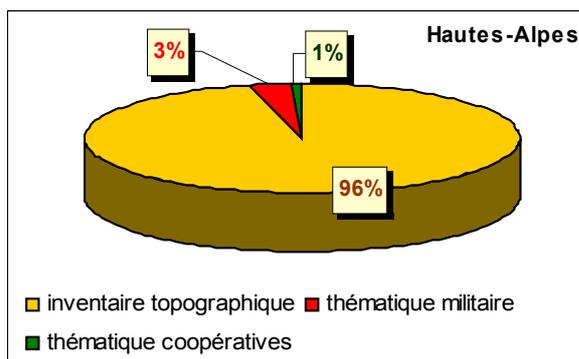
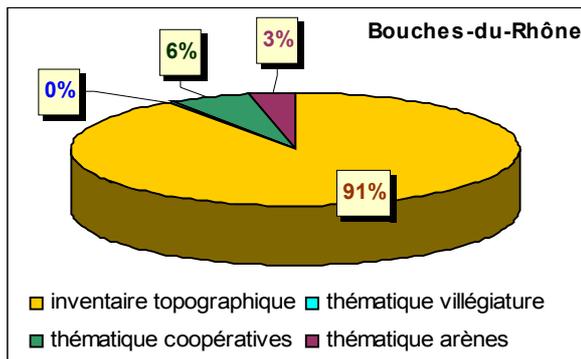
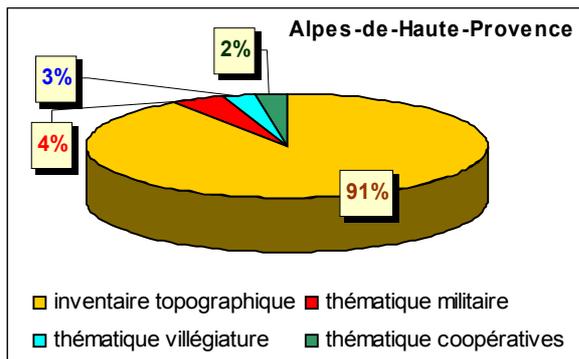
Si la répartition reste homogène pour les Alpes-de-Haute-Provence, le Var et le Vaucluse, on voit apparaître une surreprésentation du mobilier dans les Hautes-Alpes, compensée par une quasi absence de ce type de dossier dans les Bouches-du-Rhône.

L'avantage aux dossiers architecture pour les Alpes-Maritimes est également net, quoique dans des proportions moindres.

Éléments de compréhension :

- Importance du réseau des édifices religieux des Hautes-Alpes, notamment des chapelles de hameaux. Les églises et chapelles de ce département sont au surplus très riches en meubles et objets.
- Etude systématique dans les Hautes-Alpes du mobilier domestique privé, fort bien conservé à l'époque des enquêtes, dans les années 1970-1980.
- Dans les Bouches-du-Rhône, les enquêtes topographiques sont restées partielles, ne portant pour la plupart que sur l'architecture.
- Dans les Alpes-Maritimes dominent les enquêtes thématiques sur l'architecture (voir supra).

## Répartition départementale entre les opérations d'inventaire topographique et les enquêtes thématiques



L'inventaire topographique est le type d'enquête dominant dans tous les départements, à l'exception notable des Alpes-Maritimes, où la majorité des dossiers ressortissent de l'enquête thématique sur l'architecture de villégiature.

Dans le Var, si l'inventaire topographique est majoritaire en nombre de dossiers produits, les dossiers issus des thématiques tant régionales (villégiature, militaire, coopératives) que départementales (castra) représentent 32% du total.

Il convient également de noter que dans ce département, la thématique architecture militaire est en cours alors qu'elle n'a pas encore démarré dans les Bouches-du-Rhône.

### **Circonstances particulières à l'année 2008.**

Les difficultés structurelles anciennes, ainsi que celles liées au transfert à la fois administratif et géographique du service en 2007, ont été aplanies en 2008.

#### • MOYENS HUMAINS

Au 1er janvier 2008, 15 postes sur les 17 que compte le service étaient pourvus, ne restant vacants sur les postes transférés que celui de l'ingénieur TIC et un poste de chercheur libéré par le départ en retraite d'un conservateur en décembre 2007.

L'effectif réel du service en équivalent temps plein se situait donc à 12,02.

Cependant un autre chercheur se plaçait en position de congé de maternité à partir du 1<sup>er</sup> mars, puis en position de congé parental à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

La dynamique impulsée en 2007 sur les recrutements s'est poursuivie pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2008 et a conduit à 3 recrutements :

- un ingénieur TIC fin avril,
- un chercheur (ingénieur territorial) fin juin,
- un chercheur en CDD de 18 mois, recruté au 1<sup>er</sup> mars en remplacement du chercheur en congé de maternité et parental.

Le bilan de ce processus est la totale résorption des postes vacants et le plein effectif atteint à la fin du 1<sup>er</sup> semestre. La compensation du congé de maternité représente en outre un solde positif, un temps plein remplaçant un temps partiel à 80%.

Par ailleurs un autre chercheur a été rendu indisponible 3 mois en arrêt de travail.

Compte tenu des différents mouvements de personnel, l'effectif réel en équivalent temps plein sur l'année 2008 est de 15,16.

### **PERSPECTIVES 2009 :**

L'année 2009 est la première depuis 5 ans à débiter avec les 17 postes pourvus. Déduction faite des temps partiels, l'équivalent temps plein au 1<sup>er</sup> janvier est de 16,2.

A signaler, le congé de maternité de l'administratrice du plan de numérisation à compter du 9 mai 2009 risque, en cas de non remplacement, de perturber le déroulement des phases de numérisation.

#### • MOYENS FONCTIONNELS

- Les procédures de versement dans les bases nationales Mérimée et Palissy, opérationnelles depuis novembre 2007, ont fonctionné de manière satisfaisante en 2008.
- Le déploiement des logiciels de contrôle lexic-ovide sur l'ensemble des postes des chercheurs a permis une accélération de la phase de contrôle des notices.
- Le téléversement des images dans la base Mémoire est devenu possible début 2008 : le service a pu procéder au versement des images reliquat du plan de numérisation 2006 et de la totalité de celui de 2007.
- Par ailleurs, l'arrivée de l'ingénieur TIC a permis d'autonomiser le service dans la gestion de la banque d'images Patrimages, toujours assurée en réseau par la DRAC en 2007.
- La livraison du nouveau matériel photographique numérique, fin 2007, a permis aux photographes de réaliser 99% des prises de vue en numérique (reflex et moyen format). Cependant quelques problèmes persistants ont rendu impossible la mise en service de l'imprimante photo, ce qui a induit une certaine perte de temps avec la sous-traitance des tirages.

Ces améliorations notables ont permis au service de d'atteindre une activité de croisière en ce qui concerne la chaîne de constitution des dossiers, l'alimentation des bases Mérimée et Palissy et le plan de numérisation.

### **B. 1. L'inventaire topographique.**

#### **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : PAYS A3V**

Les opérations de terrain 2008 ont concerné 8 communes.

Parallèlement se sont poursuivies les prospections sur le patrimoine industriel et artisanal, ainsi que l'étude des ouvrages du génie civil, sur l'ensemble de l'aire d'étude.

Par ailleurs, le service a procédé au traitement des données résultant des campagnes antérieures (2005 à 2007), répartis sur 18 communes. Au total 1076 notices ont été versées dans les bases nationales.

Deux articles ont été publiés sur le site internet du Pays.

Le premier concerne le nombre important de tableaux de François Mimault (peintre régional de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle) conservés les églises du Pays. L'étude du service a d'ailleurs permis d'attribuer au peintre un tableau jusqu'à présent anonyme.

Le deuxième article fait suite à une conférence donnée à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays, en juin, sur le thème des ruchers-placards, particulièrement répandus sur la commune de Castellane.

Dans le cadre de la convention entre la Région et le Pays, l'inventaire doit servir de base à toute action de valorisation du patrimoine à des fins touristique et économique.

Dans cet objectif, le Pays a décidé de présenter sa candidature à un appel d'offre européen financé par le programme FEDER : "Innovation touristique en milieu rural".

L'axe de sa candidature repose sur le diagnostic patrimonial réalisé par le service de l'Inventaire. Une concertation entre le service et le Pays a permis de dégager plusieurs points forts du patrimoine du Pays, lesquels ont été actés par le comité de pilotage du projet. Le marché de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la conception et l'écriture du dossier de candidature inclut ces données dans son cahier des charges.

La programmation, dans la continuité de celle de 2008, permettra de terminer la couverture en enquêtes de terrain d'un vaste secteur sud du Pays, délimité par la vallée d'Asses à l'ouest, la limite sud du Pays en bordure des Gorges du Verdon, la moyenne vallée du Verdon au nord et à l'est la vallée du Var, soit 31 communes limitrophes sur les 39 que compte le Pays.

#### **BOUCHES-DU-RHÔNE : PROGRAMME PATRIMOINE INTÉGRÉ ESTAQUE**

Les dernières enquêtes de terrain ont été menées à bien, conformément aux prévisions.

Un travail de cartographie chronologique avec le service de l'analyse spatiale a été initié, sur la base des derniers travaux de datation parcellaire..

L'achèvement de l'étude est prévue courant 2009 avec la validation de l'ensemble des notices Mérimée et Palissy, le versement des images sur Mémoire, la rédaction des observations générales des dossiers collectifs et d'ensemble.

## **B. 2. Les études thématiques.**

### **ARCHITECTURE DE VILLÉGIATURE : CANTON DE VILLEFRANCHE-SUR-MER (06)**

La relecture de cohérence et la validation des 519 notices Mérimée, qui n'avaient pu être menées à bien en 2007, du fait des problèmes techniques liées à l'installation et à la mise en service des procédures de contrôle et versement, ont été réalisées.

Les dossiers sont complets et mis en forme depuis 2006 : l'opération est donc terminée.

### **ARCHITECTURE DE VILLÉGIATURE : SECTEUR URBAIN DU CAP D'ANTIBES (06)**

Le traitement des données, commencé en 2007, a continué en 2008 et a permis le traitement d'environ 70 dossiers.

L'année 2009 sera consacrée à poursuivre la rédaction des notices correspondant au reliquat des dossiers provisoires ouverts, soit environ 65, ainsi qu'à leur mise en forme.

### **ARCHITECTURE DE VILLÉGIATURE : COMMUNE DE SAINT-RAPHAËL (83)**

L'étude de la villégiature de Saint-Raphaël est achevée depuis 2007, dossiers mis en forme et notices rédigées. Leur relecture et validation s'est effectuée en 2008 : 156 notices Mérimée et 67 notices Palissy ont été versées dans les bases de données nationales. Les phototypes numérisées seront quant à eux versés dans Mémoire dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

En 2009 le service participera à un ensemble de manifestations organisées par la commune à l'occasion des Journées du Patrimoine sur le thème de la villégiature. Une exposition sur les évolutions de l'urbanisme et de la villégiature moderne est prévue au musée municipal, assortie probablement d'une publication-catalogue dont la rédaction sera confiée au service.

### **ARCHITECTURE MILITAIRE**

L'opération annuelle 2008 a été consacrée à la deuxième tranche des fortifications côtières du Var, avec les ouvrages du secteur de La Seyne-sur-Mer et quelques ouvrages isolés compris entre Bormes-les-Mimosas et Hyères.

Comme les années précédentes, l'étude se déroule à cheval sur 2008 et 2009, avec les phases terrain et archives d'août à décembre, et la rédaction des dossiers de janvier à mai.

En juin 2008 ont donc été rendus les dossiers de la programmation 2007 qui portait sur la première tranche des fortifications côtières du Var : place forte de Saint-Tropez, batteries côtières d'Hyères, fortifications du secteur de Carqueiranne.

La troisième tranche varoise, 2009-2010, portera sur le secteur de Saint-Mandrier.

#### PATRIMOINE INDUSTRIEL DE LA PARFUMERIE À GRASSE

Cette opération est menée depuis 2007 en convention avec l'Association pour le Rayonnement du Musée International de la Parfumerie de Grasse (ARMIP), qui bénéficie par ailleurs du soutien logistique du musée.

Elle est basée sur le diagnostic préalable réalisé en 2005 à la demande de l'ARMIP. Cette étude a permis de définir le périmètre de l'inventaire et de lister les sites majeurs à prendre en compte.

L'ARMIP prend en charge l'étude de terrain et les recherches historiques, la couverture photographique est assurée par le photographe des archives départementales des Alpes-Maritimes. Le service apporte le cadre méthodologique et normatif, encadre le chercheur associatif et participe en tant que de besoin à l'étude de certains édifices complexes.

Les dossiers sont réalisés aux normes de l'Inventaire général et informatisés sur les bases Mérimée et Palissy, les photographies sont versées sur Mémoire et Patrimages.

L'étude a donné lieu à un dépouillement quasi exhaustif des fonds d'archives, tant publics que privés, très riches en données historiques et en documents iconographiques, qui permet une appréhension globale du patrimoine de la parfumerie, tant du point de vue socio-historique que du point de vue de l'histoire de l'architecture et des techniques industrielles.

L'avancement de l'étude s'est poursuivi régulièrement en cette 2<sup>e</sup> année de l'opération et son achèvement peut être envisagé dans les délais, fin 2009.

#### OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DU RHÔNE

Dans le cadre du volet patrimoine du CPIER "Plan Rhône", les services d'inventaire de Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont conçu le projet d'une étude thématique interrégionale des différents ouvrages de franchissement du fleuve Rhône. Ce projet dont la mise en oeuvre en Rhône-Alpes a débuté fin 2007, a fait l'objet en Provence-Alpes-Côte d'Azur d'une étape de diagnostic préalable, réalisée en 2008.

Elle a pour but d'estimer l'importance numérique et la dispersion spatiale du corpus à inventorier (voir en annexe le cahier des clauses scientifiques et techniques du diagnostic).

Le diagnostic a dénombré environ 175 ouvrages et parties remarquables entrant dans la définition du corpus.

En fonction des possibilités budgétaires, une étude d'inventaire externalisée pourrait être lancée en 2009.

### **B. 3. La valorisation des acquis documentaires s'est concentrée en 2008 sur :**

- LA FIN DE L'INDEXATION RÉTROACTIVE DE LA PHOTOTHÈQUE, (reprise exhaustive des phototypes immatriculés depuis 1968), avec l'achèvement de l'indexation des phototypes du département du Vaucluse, des années 1989 à 2008 comprises : 5 714 notices saisies. Cette dernière tranche marque un terme à l'indexation rétroactive de la photothèque du service. Grâce à cette opération, le service dispose enfin de chiffres exacts, par départements et formats, de l'ensemble des prises de vues réalisées depuis 1968, y compris les phototypes du pré inventaire bénévole.

La réorganisation physique de la photothèque, actuellement en cours, sera continuée en 2009, en fonction des moyens humains que le service pourra mettre à disposition. L'opération s'inscrit comme un prolongement de l'indexation rétroactive et du plan de numérisation.

- l'avancement du PLAN DE NUMÉRISATION :

- *numérisation*

Le prestataire 2007 n'ayant pas donné satisfaction, il a été nécessaire de procéder à une nouvelle consultation, ce qui a repoussé au début du deuxième trimestre la reprise de la numérisation. D'avril à décembre, 5 957 phototypes ont été traités.

Les lots de phototypes numérisés en 2008 appartiennent à la thématique *inventaires topographiques archivés des Hautes-Alpes*, et concernent les cantons de L'Argentière-la-Bessée et Briançon.

Un ultime lot doit être numérisé début 2009 afin d'achever cette thématique et permettre d'illustrer la totalité des notices Mérimée et Palissy relatives au département des Hautes-Alpes, réparties sur 59 communes.

Le plan de numérisation 2009 doit poursuivre dans cette logique d'illustration des bases de données en abordant à présent le département du Var, dont plusieurs territoires ont été étudiés dans le cadre de l'inventaire topographique.

Les premières aires d'études choisies sont les cantons de Besse-sur-Issole, Cuers et Le Luc, les commune de Lorgues et Salernes, ce qui devrait représenter après tris environ 8 300 clichés.

- *mise en ligne*

Les difficultés éprouvées en 2007 dans l'alimentation de la base Mémoire ont généré un passif assez conséquent que le service s'est efforcé de résorber pendant le courant de l'année 2008 en versant 7 095 images avec leur notices d'indexation et 3 798 notices supplémentaires, dont les images sont prêtes à être versées début 2009. Ces chiffres additionnent un reliquat 2006 et la totalité de la campagne de numérisation 2007.

Les images numérisées en 2008 pourront être versées dans la base Mémoire courant 2009. 5 000 d'entre elles sont déjà mises en ligne sur le site internet de la région, dans la base Patrimages.

• LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC :

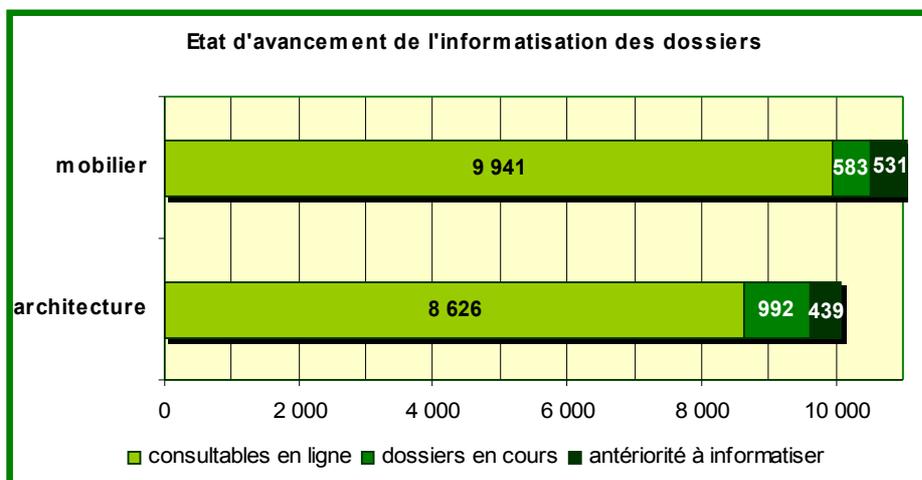
L'arrivée d'un ingénieur TIC à partir d'avril a permis de reprendre en main la gestion de la banque d'images Patrimages et de faciliter son alimentation par les images issues du plan de numérisation ainsi que par les nouvelles prises de vue numériques, réalisées au jour le jour par les photographes, la dessinatrice et chercheurs du service ainsi que par les partenaires extérieurs.

Patrimages s'est enrichi de 17 215 images supplémentaires et totalise fin 2008 plus de 50 000 images.

En outre, il a enfin été possible de remettre en ligne la collection des itinéraires virtuels, riche d'une quinzaine de titres.

Par ailleurs, les versements des notices architecture et mobilier dans les bases Mérimée et Palissy ont pu récupérer un rythme régulier et rattraper le retard pris lors de la phase d'attente éprouvée en 2007.

Au total 1809 nouvelles notices ont été versées sur les bases et 143 notices anciennes ont été extraites, corrigées et revalidées.



Les dossiers de l'antériorité restant à informatiser représentent un reliquat des opérations antérieures aux années 1990. Une opération spécifique de reprise de l'antériorité est nécessaire pour éponger ce passif. De telles opérations ont permis avant 2007 d'informatiser plusieurs opérations anciennes.

Les dossiers en cours forment un volant permanent d'environ 1500 dossiers, correspondant aux opérations thématiques ou topographiques pluriannuelles. Ils sont plus nombreux en architecture car à l'heure actuelle, une seule des 5 opérations en cours permet d'ouvrir un nombre significatif de dossiers mobilier.

## Récapitulatif des versements 2008 dans le système d'information national et dans la base régionale Patrimages

	Mérimée	Palissy	Mémoire	total bases nationales	Patrimages
nouvelles notices	868	941	10 893	12 702	
corrections	140	3	/	143	
images			7 095	7 095	17 215

### B. 4. Les formations internes au service

Le renouvellement du tiers des effectifs en 2007/2008, notamment parmi les chercheurs, avait conduit le service à s'interroger courant 2007 sur la transmission des expériences et des connaissances capitalisées par l'équipe en 40 ans d'activité et d'étude du patrimoine régional.

Un programme de formation interne, axé sur la connaissance du patrimoine régional et de l'histoire socio-économique de la Provence, a donc été mis en place en 2008.

Cette formation, assurée par les chercheurs les plus anciens, vise à communiquer aux novices, sous forme de conférences-discussions, des synthèses sur les principaux acquis cognitifs du service.

Les séances ont été consacrées à l'architecture rurale (3 séances : problématique générale sur la basse Provence ; habitat rural du Var et du Vaucluse ; habitat rural de la Camargue et de la Crau) et à l'histoire du peuplement (2 séances). Ces thèmes ont été privilégiés dans un premier temps pour répondre à une exigence d'actualité, les nouveaux chercheurs étant affectés à l'enquête sur le Pays A3V, territoire essentiellement rural.

Les bénéfices attendus de cette démarche sont d'acquérir une cohésion de la cellule recherche par la facilitation des relations de transmission, d'aider les nouveaux chercheurs dans leur adaptation à un nouveau contexte patrimonial et de leur permettre d'acquérir plus rapidement un fonds de références scientifiques spécifiques à la région.

## LES OPÉRATIONS D'INVENTAIRE EN COURS

### 1) Inventaire topographique

- Alpes-de-Haute-Provence : Pays d'Asses-Verdon-Vaire-Var
- Bouches-du-Rhône : Marseille, secteur urbain de l'Estaque

### 2) Inventaire thématique

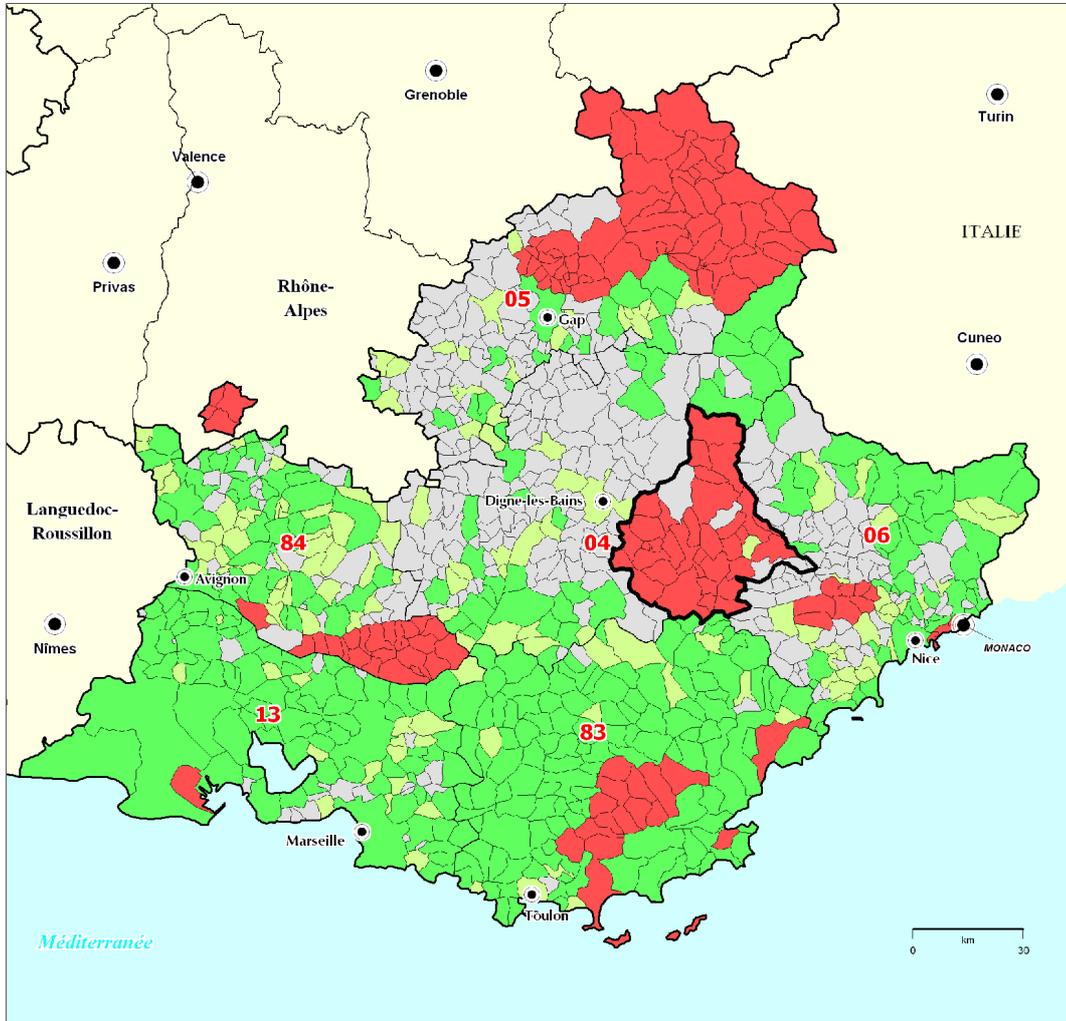
- Thématique nationale : Patrimoine de la villégiature
  - secteur urbain du Cap d'Antibes (Alpes-Maritimes)
  - canton de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes)
  - commune de Saint-Raphaël (Var)
- Thématique régionale : architecture militaire en PACA
- Thématique nationale : patrimoine industriel
  - usines de parfumerie de Grasse (Alpes-Maritimes)

### 3) Opérations d'urgence, patrimoine industriel

- papèterie de Bar-sur-Loup (Alpes-Maritimes)
- ateliers SNCF d'Arles (Bouches-du-Rhône)
- fumoir à anguilles de Martigues (Bouches-du-Rhône)
- atelier mécanique de La Seyne-sur-Mer (Var)
- usine d'engrais, Robion (Vaucluse)

### 4) Reprise d'antériorité, opération ponctuelle

- graffiti du château d'If, Marseille (Bouches-du-Rhône)



**Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Etat de la  
documentation  
par types d'étude**

Région  
 Direction des Systèmes d'Information Service Analyse Spatiale  
 13/03/2009  
 Provence-Alpes-Côte d'Azur

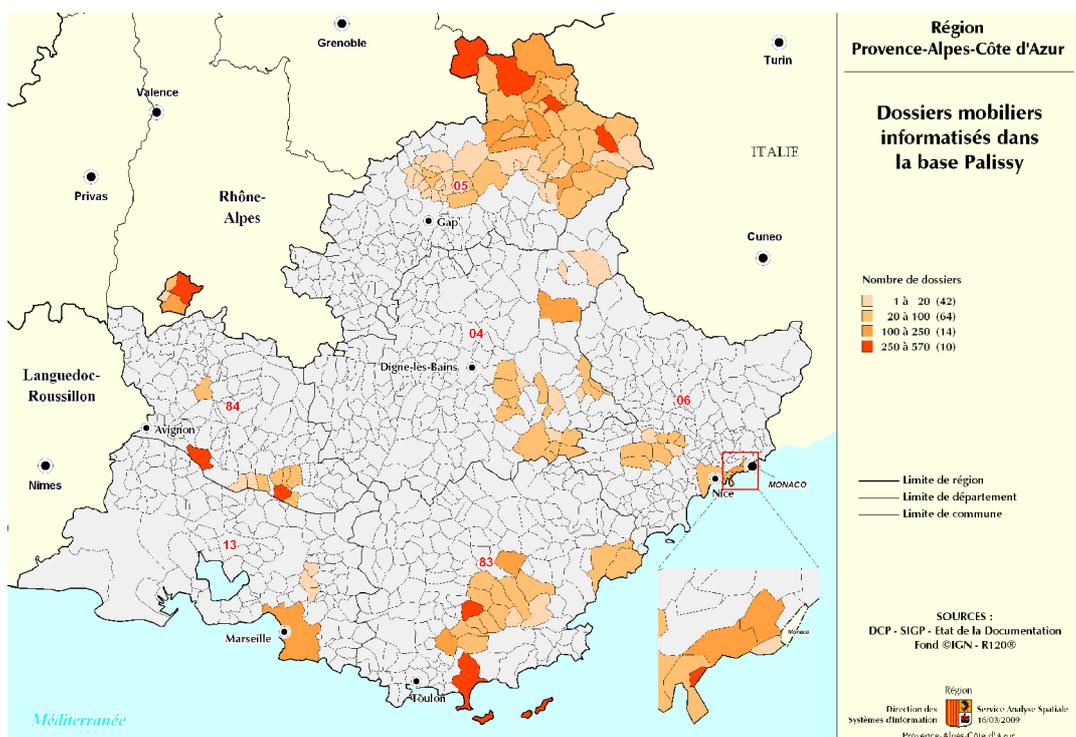
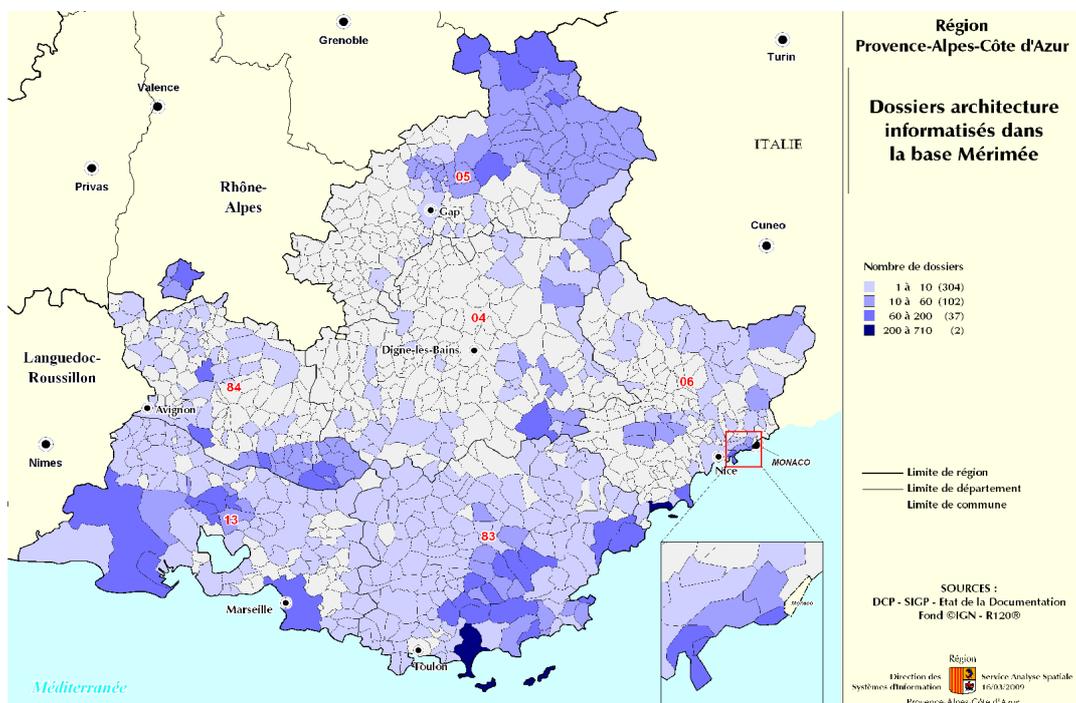
Topologie de la documentation :

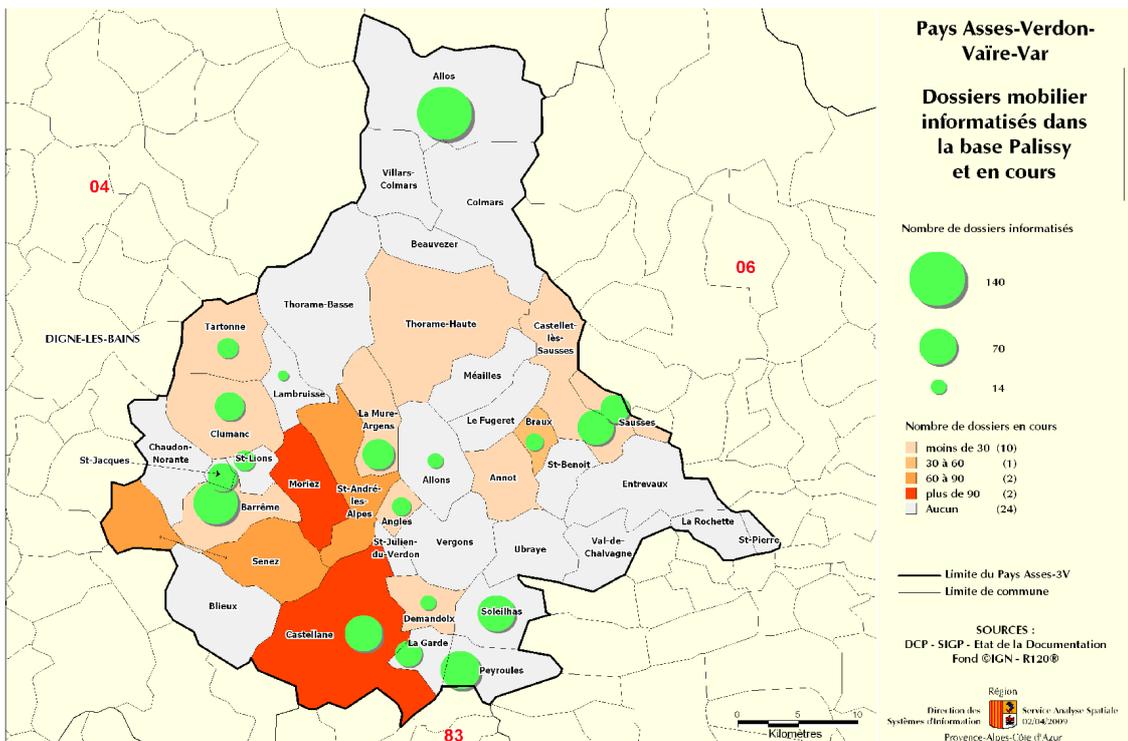
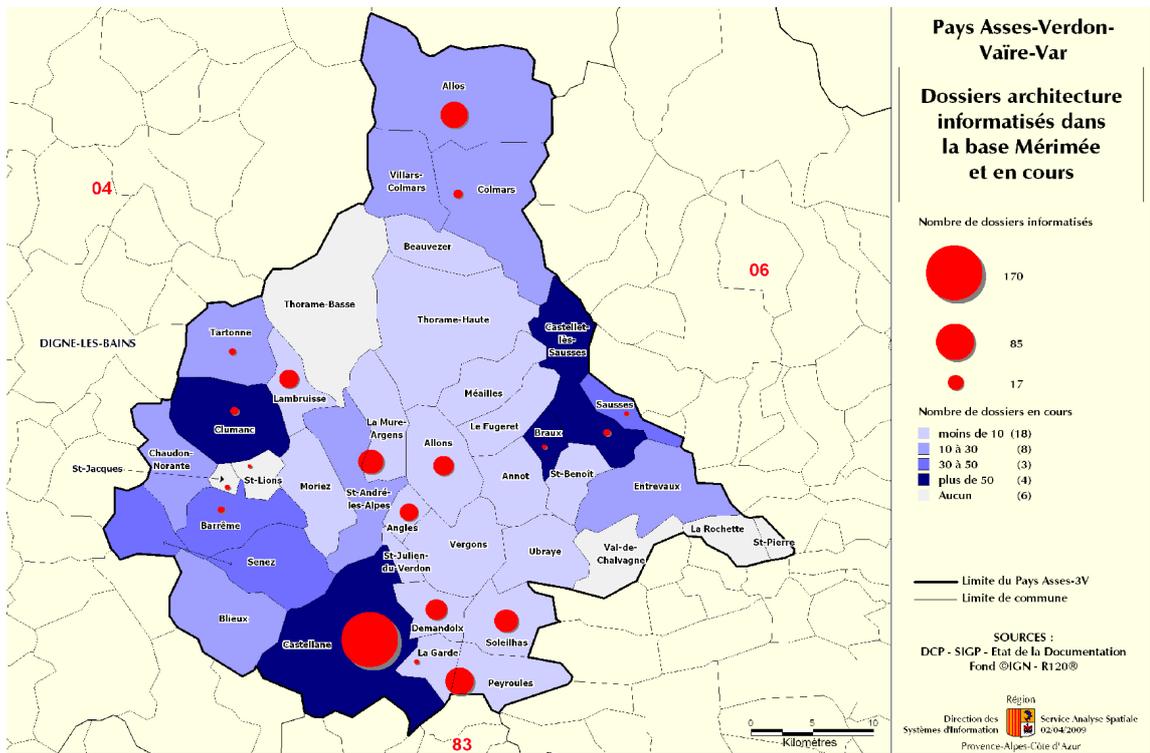
■ Commune non documentée	(342)
■ Eléments de documentation	(132)
■ Enquête partielle ou thématique	(338)
■ Inventaire topographique	(151)

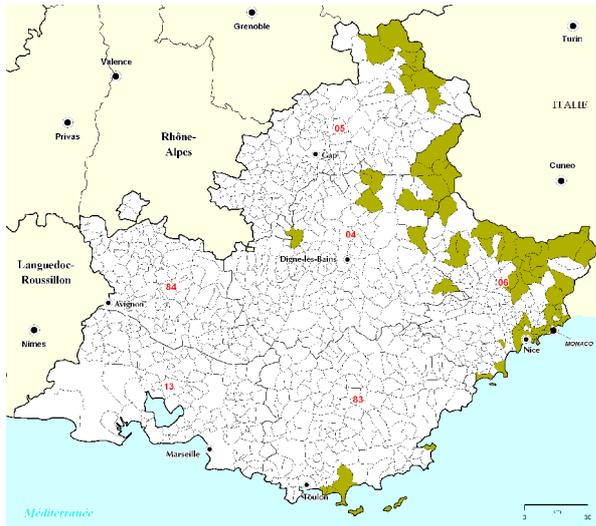
▭ Pays Asses-Verdon-Vaire-Var

- Limite de région
- Limite de département
- Limite de commune

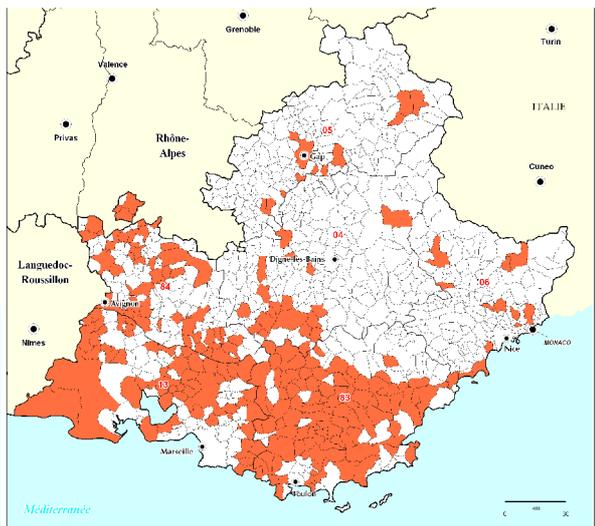
SOURCES :  
 DCP - SIGP - Etat de la Documentation  
 Fond ©IGN - R120®



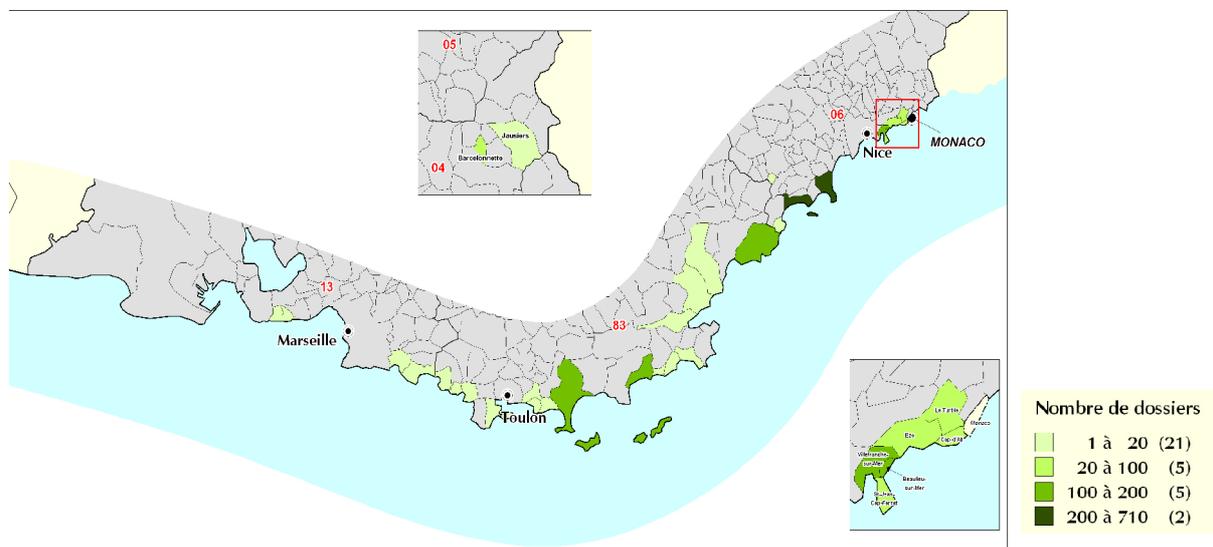




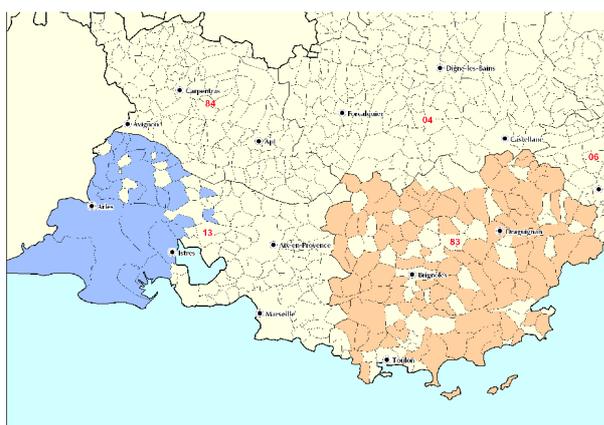
**Architecture militaire**



**Architecture des coopératives**



**Architecture de villégiature**



**Arènes des Bouches-du-Rhône et bourgs castraux du Var**

**SOURCES :**  
 DCP - SIGP - Etat de la Documentation  
 Fond ©IGN - R120®

Région  
 Direction des Systèmes d'Information  
 Service Analyse Spatiale  
 28/04/2009  
 Provence-Alpes-Côte d'Azur

## MOYENS

### Effectifs, compétences scientifiques et techniques

**2008**

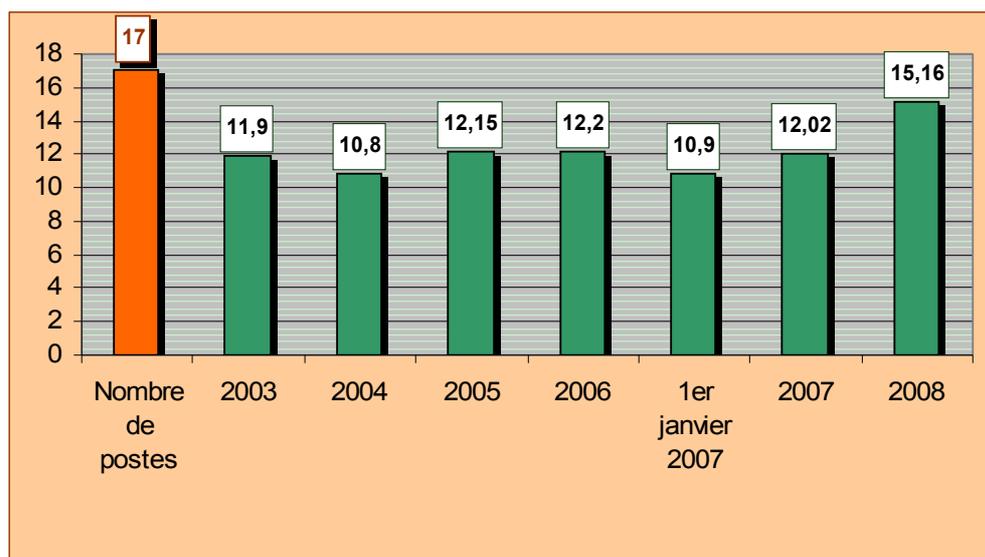
<i>Statut (corps, cadres d'emplois, contrats, ...)</i>	<i>Catégorie</i>	<i>ETP</i>	<i>Encadrement</i>	<i>Recherche</i>	<i>Recherche documentaire</i>	<i>Mise en forme documentaire</i>	<i>Photographie</i>	<i>Dessin</i>	<i>Cartographie</i>	<i>Informatique</i>	<i>Gestion de bases de données</i>	<i>WEB et PAO</i>	<i>Diffusion, communication</i>	<i>Secrétariat</i>
<u>Conservateurs du patrimoine</u>														
M. B. (FPE)	A	1	1											
G. B. (FPT)	A	1		0,75	0,20	0,05								
M. Ma. (FPE, congé parental depuis le 1/03)	A	0,20												
M. Mo. (FPT)	A	1		0,60	0,40									
<u>Attaché de conservation FPT</u>														
I. P.-D.	A	1		0,70	0,30									
<u>Ingénieurs territoriaux (FPT)</u>														
F. A. (à partir de juillet 2008)	A	0,50		0,05	0,45									
C. G.	A	1		0,60	0,40									
R. G. (depuis le 28 avril 2008)	A	0,66								0,66				
G. N.	A	1		0,80	0,20									
N. P.	A	0,80					0,80							
<u>Techniciens de recherche</u>														
F. B. (FPT)	B	0,80					0,80							
D. G. (FPT)	B	0,80								0,80				
C. S. (FPE)	B	1											1	
<u>Attaché territorial FPT</u>														
F. P.	A	1					1							
<u>Contractuel (Région PACA)</u>														
L. D. R. (3 mois arrêt maladie)	A	0,60		0,30	0,30									
B. F.	A	1		0,60	0,40									
Y. P.	A	1									1			
A. B. R (CDD depuis le 1/03/08)	A	0,80		0,20	0,60									
<u>Contractuel droit privé (ARMIP)</u>														
G. B.I	A	1		0,50	0,50									
<u>Prestataires et contrats sur honoraires</u>														
A. L.	A	1		0,50	0,50									
E. B.	A	0,60		0,20	0,20	0,20								
C. C.	A	0,50		0,30	0,20									
<u>Stagiaire INP</u>														
E. L.	A	0,50		0,50										

**2009**

- congé de maternité d'un administrateur de base de données à partir du 9 mai.

## Evolution des postes du service régional en équivalent temps plein entre 2003 et 2009

(calcul sur la base des postes administratifs permanents affectés au SRI, à l'exclusion des contrats sur honoraires et des contrats de droit privé)



## Partenariats, collaborations, conventions et crédits alloués

### 2008

Nom de l'organisme	Objet ou nature de la collaboration	Convention	Crédits
MRT	Plan de numérisation	Non	15 000 €
Région PACA		Non	15 000 €
Département des Alpes-Maritimes	Convention pour l'étude de l'architecture de villégiature balnéaire du département	2006 - 2008	22 868 €
Département des Alpes-de-Haute-Provence	Convention cadre pour l'inventaire départemental	2004-2009 renouvelable	/
Pays Asses, Verdon, Vaire, Var (ex Pays des 3 V, Alpes-de-Haute-Provence)	Convention pour l'Inventaire topographique du pays	2004-2009	/
Région PACA	Crédits d'étude	Non	159 000 €
<b>Total</b>			<b>211 868€</b>

### 2009

Nom de l'organisme	Objet ou nature de la collaboration	Convention	Crédits
MRT	Plan de numérisation	Non	10 000 €
Région PACA		Non	20 000 €
Département des Alpes-Maritimes	Convention pour l'étude de l'architecture de villégiature balnéaire du département	2009-2011	22 868 €
Département des Alpes-de-Haute-Provence	Convention cadre pour l'inventaire départemental	2004-2009 renouvelable	/
Pays Asses, Verdon, Vaire, Var (ex Pays des 3 V, Alpes-de-Haute-Provence)	Convention pour l'Inventaire topographique du pays	2004-2009	/
Région PACA	Crédits d'étude	Non	191 000 €
Région PACA	Inventaire des usines de parfumerie de Grasse	2007-2009	25 722 €
Association pour le Rayonnement du Musée International de la Parfumerie de Grasse			
<b>Total</b>			<b>269 590€</b>

## Publications (ouvrages et articles), conférences, expositions

- Publications
  - Buffa, Géraud. "**La briqueterie de Bellevue à Saint-Imoges (51)**". Dans : **Les arts du feu en Champagne-Ardennes et ailleurs**, Cahiers de l'APIC n°6, octobre 2008, p. 42-49.
  - Buffa, Géraud. "**Une réhabilitation exemplaire**" [les docks de Marseille]. Dans : **Vieilles maison françaises**, n° 221, mars 2008, p. 35.
  - Négrel, Geneviève. "**Fréjus. Le guide. Ville d'art et d'histoire.**" Editions du patrimoine. Centre des Monuments nationaux, p. 80, 101, 104, 111-113, 115-117, 133-134.
  - Papin-Drastik, Ivonne. "**L'œuvre de François Mimault s'enrichit d'une nouvelle découverte**". Site Internet du Pays A3V : <[http://www.pays-a3v.net/patrimoine\\_mimault.htm](http://www.pays-a3v.net/patrimoine_mimault.htm)>
  - Laurent, Alexei. "**Les ruchers à Castellane.**" Site internet du Pays A3V : <<http://www.pays-a3v.net/patrimoine-ruchers.htm>>
- Colloques, conférences
  - Buffa, Géraud. "**Les anciennes draperies du Pays d'Asses-Verdon-Vaire-Var**" conférence organisée par le service de l'Inventaire et le Pays d'Asses-Verdon-Vaire-Var, Beauvezer (04), 27 septembre 2008.

## Formations dispensées par les agents

### 2008

<i>Organisme et intitulé de la formation</i>	<i>Thème</i>	<i>Durée (en h)</i>
Claudie Gontier, Geneviève Négrel, Elisabeth Sauze		
Service de l'Inventaire général : cycle de transmission des acquis	L'habitat rural du Var et du Vaucluse.	3
	L'habitat rural de la Camargue et de la Crau	3
	Le peuplement en Provence	6
Brunet Marceline		
Université de Provence, Master Métiers des Archives, Histoire des institutions culturelles.	L'Inventaire général du patrimoine culturel	2
Ensemble du service		
Institut National du Patrimoine	Encadrement d'un conservateur stagiaire en stage de spécialité inventaire : juin à novembre	/

## Autres actions à signaler

- PROJET INTERRÉGIONAL GERTRUDE : le service est membre du comité de projet Gertrude depuis le lancement de cette opération en janvier 2008.
- PROJET RÉGIONAL E-SERVICE ET TERRITOIRES : le service participe à la conception et à la mise en place d'un processus d'appel à projets dans le cadre des financements européens FEDER pour l'aménagement numérique des territoires de projet, en liaison avec le service Technologies de l'Information et de la Communication de la Direction de l'Economie.

Ce processus s'applique de manière expérimentale à la valorisation numérique du patrimoine. Le service de l'inventaire en a fourni le cadre scientifique et a contribué à la rédaction du livre blanc destiné aux futurs porteurs de projet. L'appel à projets a été lancé le 31 mars 2009.

## Bases de données locales

<i>Nom de la base</i>	<i>Accessible par l'internet</i>	<i>Nombre d'enregistrements</i>	
		<i>2008</i>	<i>Cumul</i>
<b>Estaque</b>			
Repérage architecture	Non	0	1674
Dépouillement des matrices cadastrales	Non	0	11936
Datations parcellaires	Non	2	1684
<b>Catalogues</b>			
Artistes	Non	56	1367
Œuvres datées et/ou signées	Non	1	2469
Sculpteurs et fabricants d'ornements religieux marseillais	Non	0	533
Communes étudiées	Non	0	690
Dossiers d'édifices	Non	0	10032
<b>Bases nationales en en cours<sup>1</sup></b>			
Mérimeé	Non	281	1048
Palissy	Non	268	1835
<b>Base Illustration</b>			
	Non	10243	148630
<b>Banque d'images PATRIMAGES</b>			
	Oui <sup>2</sup>	18703	50625
<b>Dépouillements topo-bibliographiques</b>			
	Non	710	4057
<b>Base de repérage 3 V</b>			
	Non	276	2077

<sup>1</sup> reliquat des notices saisies en 2008 ou antérieurement et qui n'ont pas été versées dans le système national d'information

<sup>2</sup> à l'exception de 2040 images dont la communication est interdite (propriété privée)

Séance du 16 décembre 2009

**Avis\* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2008**

La totalité des postes vacants ayant été pourvue, le service de l'Inventaire général du patrimoine a retrouvé sa pleine capacité d'action et reconstitué une chaîne de travail continue : les obstacles techniques ayant été levés, le service a gagné une complète autonomie en matière de validation et de téléchargement des données avec des résultats probants pour les trois bases nationales MÉRIMÉE, PALISSY et MÉMOIRE.

La signature de conventions-cadres (avec des départements) et de conventions d'opération fixant les modalités de l'engagement et de la collaboration des partenaires, l'attribution de crédits d'étude conséquents ont permis au service de poursuivre dans de bonnes conditions les trois grands objectifs stratégiques fixés : avancer la couverture du territoire selon une démarche d'inventaire topographique, conduire deux thématiques nationales et une régionale (mais qui présente néanmoins un intérêt national), valoriser les acquis documentaires. Aussi les divers fronts d'opération (architecture militaire du littoral, villégiature balnéaire, enquêtes topographiques, ...) avancent-ils à un rythme satisfaisant et le terme est atteint, ou proche de l'être, pour nombre d'entre elles (villégiature du canton de Villefranche-sur-Mer, du Cap d'Antibes ou de Saint-Raphael, chantier expérimental de l'Estaque, parfumeries de Grasse).

L'opération d'inventaire topographique sur le territoire du Pays A3V (Asses-Verdon-Vaire-Var) est démonstrative des nouvelles conditions d'intervention qui ont permis au service de concentrer suffisamment de personnel pour couvrir 8 communes dans l'année, traiter les données accumulées antérieurement sur 18 autres, faire des prospections thématiques (patrimoine industriel et artisanal, génie civil) sur tout le territoire du Pays en accompagnement de la démarche généraliste et de procéder à des restitutions intermédiaires des résultats. Cette opération est à la base, par convention, de toute opération de valorisation touristique sur le territoire et elle a d'ores et déjà nourri un diagnostic patrimonial au cœur d'une candidature au programme FEDER « Innovation touristique en milieu rural ».

Un diagnostic a été réalisé afin d'évaluer les moyens nécessaires à la conduite d'une étude des franchissements du Rhône sur le territoire de la Région, étude concertée avec celle que mène le service de la Région Rhône-Alpes : elle pourrait être externalisée dès 2009 sous réserve de disponibilités budgétaires.

Parallèlement, le chantier de mise en valeur des ressources documentaires reste actif et se manifeste essentiellement sous la forme d'un programme combiné d'indexation rétroactive des photos (achevée en 2008 : soit 30 ans de prises de vue traitées), puis de leur numérisation pour alimenter la base régionale *PatrImages* (déjà 50 000 images accessibles par internet) et dans le but d'illustrer systématiquement les notices d'œuvres en ligne (un tiers d'entre elles début 2009). En revanche, le service ne procède pas à la numérisation des dossiers.

Le service, qui n'utilise pas l'outil de production de dossiers électroniques, participe cependant au comité de projet interrégional GERTRUDE.

Au vu des moyens retrouvés d'une équipe rajeunie (la formation interne instituée pour transmission des acquis se poursuit), de la progression des opérations et de l'avancée du programme documentaire, il devrait désormais être possible de donner aux résultats des opérations la place qu'ils méritent dans des publications à caractère scientifique (pour le grand public comme pour un public expert) et, notamment, dans les collections nationales.

(adopté à l'unanimité des votes exprimés)

\*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

